



## Avis aux riverains de la rue de l'Église & alentours Semaine de la Mobilité

Afin de répondre à une demande de l'association des parents et de la direction des écoles Sint-Jozef et Sint-Albertus, le Collège des Bourgmestre et Échevins a décidé d'instaurer dans la rue de l'Église, à titre exceptionnel, une rue réservée à l'école du 17 septembre au 21 septembre 2018.

Cette mesure s'inscrit dans le cadre de la **Semaine de la Mobilité** qui se déroule, comme chaque année, dans la Région de Bruxelles-Capitale **du 16 au 22 septembre 2018**.

Par conséquent, nous portons à la connaissance des riverains que la **rue de l'Église sera fermée à la circulation automobile entre la Rue Joseph Mertens et la Rue Jean-Baptiste Vandendriesch, du 17 au 21 septembre 2018, les lundi, mardi, jeudi et vendredi les matins de 8h00 à 8h30 et les après-midis de 15h00 à 15h30 et le mercredi de 8h00 à 8h30 et de 11h45 à 12h15.**

Cette mesure sera matérialisée par la pose de barrières Nadar aux extrémités du tronçon de rue interdit à la circulation automobile et doublée de la présence d'un policier. Des représentants de l'école et des parents d'élèves accompagneront la mesure pour encadrer les enfants.

A titre d'accompagnement de cette mesure et ce **du lundi 17 septembre à 8h00 au vendredi 21 septembre 2018 à 15h30, l'accès à la Rue Jean-Baptiste Vandendriesch depuis la rue de Grand-Bigard sera temporairement interdit.** Les automobilistes devront dès lors respecter un sens giratoire obligatoire autour du Kroon (entrée dans la rue de l'Église depuis la rue de Grand-Bigard et sortie par la rue de l'Église vers la rue de Grand-Bigard).

En instaurant cette rue réservée à l'école nous voulons, en tant que commune, démontrer que nous attachons de l'importance à la sécurité et à l'environnement aux abords des écoles et stimuler les parents à renoncer le plus possible à la voiture pour venir déposer leur(s) enfant(s) à l'école.

Après la période de test, une évaluation aura lieu avec les riverains, les parents, l'école, la police et la commune.

Nous vous remercions pour votre compréhension et invitons les riverains à prendre les mesures nécessaires durant cette période.

Berchem-Sainte-Agathe, le 12 septembre 2018.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins

Ed. resp. : Le Bourgmestre – Av. du Roi Albert 33 – 1082 BSA

Info : 02/464.04.74

Contact :